

# Instruction pour le règlement

## Journée Spectacles Famille Guerzaille

Si vous souhaitez régler l'acompte + le reste à payer. Voici la démarche à suivre.

Première étape: Terminer le règlement de l'acompte avec ce premier panier.

Lorsque vous avez validé le 1<sup>er</sup> règlement (par CB ou chèque), merci de suivre les instructions suivantes

**Deux possibilités s'offrent à vous:**

Vous réglez par CB? [voici le lien vers la 2ième page de règlement](#)

Vous réglez par chèque? Vous nous envoyez un deuxième chèque (car il y a deux sociétés différentes) à l'ordre de la SARL de Kerbristou. **Montant: 16€ par personne**

Notre adresse :

SARL de Kerbristou

9 Keriell

22600 Saint Caradec

Vous recevrez en retour, un email de confirmation accompagné des billets de la journée.

**IMPORTANT: PRECISEZ DANS VOTRE COURRIER, LE NUMERO DE CETTE COMMANDE, LA DATE DU SPECTACLE AINSI QUE LE NOM DE L'ACHETEUR.**

Merci de nous faire parvenir rapidement le règlement afin de valider cette réservation.

**Le chèque est à dater à la date du spectacle. Il ne sera pas encaissé avant.**

Exemple 1 : Réservation pour 2 adultes avec un règlement par chèques :

Envoi d'un chèque de 32€ à l'ordre de Label Guerzaille Prod

Envoi d'un chèque de 32€ à l'ordre de SARL de Kerbristou

Exemple 2 : Réservation pour 2 adultes + 1 enfant avec un règlement par chèques :

Envoi d'un chèque de 48€ à l'ordre de Label Guerzaille Prod

Envoi d'un chèque de 32€ à l'ordre de SARL de Kerbristou